

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 230-2016
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.1020

Déposée le: 24.11.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Hirschi (Moutier, PSA) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 26.01.2017

N° d'ACE: du
Direction: Chancellerie d'Etat
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



M. Schnegg considère-t-il le Rathaus comme un Stamm de l'UDC du Jura bernois ?

L'UDC du Jura bernois invite les médias à prendre part à une conférence de presse marquant le troisième anniversaire du vote du 24 novembre 2013. Cette manifestation, purement partisane, convoquée par Manfred Bühler, maire de Cortébert, se déroule ce matin, dans la salle 1 du Rathaus, en présence de M. Pierre-Alain Schnegg, président de la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes.

Le président de la DAJ prononcera, dans ce lieu officiel, un discours consacré à la politique UDC (sic !) au Conseil-exécutif en relation avec le vote de Moutier du 18 juin 2017. Cette intervention d'un membre du gouvernement, dans un contexte politique délicat supervisé par la Confédération, ne manque pas d'interpeller si l'on se réfère aux engagements pris dans la « feuille de route » par la DAJ et ses partenaires. Aussi sommes-nous reconnaissants au Conseil-exécutif de répondre aux questions suivantes :

1. La participation de M. Schnegg à cette conférence de presse de l'UDC du Jura bernois a-t-elle été discutée au sein de la DAJ ? LA DAJ a-t-elle donné son aval ?

2. « La politique de l'UDC en relation avec le vote de Moutier » est-elle partagée par tous les membres de la DAJ, respectivement du Conseil-exécutif ?
3. Cette intervention politique du représentant du gouvernement, dans l'affaire du vote de Moutier, est-elle conforme à ce qui a été convenu au sein de ladite « Commission tripartite » présidée par Mme la conseillère fédérale Sommaruga ?
4. Le Conseil-exécutif admet-il que, pour des raisons d'équité, de proportionnalité et de transparence, une salle du Rathaus soit mise à disposition, avec les mêmes conditions, pour les partis politiques ayant une position différente de celle de l'UDC afin que ceux-ci puissent aussi « présenter leur politique en relation avec le vote de Moutier du 18 juin 2017 » ?

Motivation de l'urgence : Le Rathaus ayant été mis à disposition dans l'urgence, le même traitement doit être réservé à la présente intervention.